



Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux droits de l'homme commises au Burundi.

Période du mois d'octobre 2021

Plan du présent rapport

- **INTRODUCTION.**
- **ASSASSINATS ET ENLEVEMENTS**
- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**
- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**
- **CONCLUSION**
- **RECOMMANDATIONS**

● INTRODUCTION.

La crise politico-sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue d'alimenter les violations des droits de l'homme au détriment du peuple burundais qui en paie le lourd tribut alors qu'il aspire comme ailleurs à un Etat de droit. La tendance des violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015 reste inchangée.

Il s'agit principalement des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements qui continuent à être observés.

Les victimes de ces violations restent en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie-CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du Congrès National pour la Liberté(CNL),le parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD),les sympathisants de groupes armés d'opposition , des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes , ou journalistes et membres d'organisations de la société civile.

Nous avons aussi observé des cas d'emprisonnements, des cas de tortures et même des cas d'assassinats.

La commission des Nations-Unies d'enquête sur le Burundi a déploré dans ce dernier rapport du 23 septembre 2021 que les violations des droits de l'homme ont continué mais à une échelle moindre que dans le contexte électoral. L'espace démocratique reste fermé et les autorités exercent un contrôle étroit sur les médias et la société civile, malgré certains gestes symboliques isolés d'ouverture du Président. Les violations documentées ont visé principalement des membres de partis d'opposition, des personnes soupçonnées d'être impliquées dans des attaques armées ou de collaborer avec des groupes armés, mais aussi, dans une moindre mesure, des rapatriés et la population burundaise en général. Des agents du Service national de renseignement (SNR), placés sous la responsabilité directe du Président Ndayishimiye, ont été les principaux auteurs d'exécutions, de disparitions forcées, d'arrestations et détention arbitraires et de tortures en lien

avec les attaques armées ; ils ont continué à agir en toute impunité. Des policiers, relevant notamment du Groupement mobile d'intervention rapide, et des Imbonerakure ont également été impliqués dans certains cas d'exécution, d'arrestation et de torture.

A travers ses publications, ACAT-Burundi reste engagée dans un plaidoyer actif contre ces violations graves en collaborant notamment avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme dans l'espoir que les victimes ou leurs familles puissent exercer leur droit à porter plainte auprès des instances judiciaires qui garantissent un procès équitable.

Concernant la période couverte par le présent rapport **trente-six (36) cas** d'assassinats, **treize (13) cas** d'enlèvements, **seize (16) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ainsi que **neuf (9) cas** d'atteintes à l'intégrité physique, ont pu être répertoriés.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

- **ASSASSINATS**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements s'observent toujours au BURUNDI une année après la mise en place de nouvelles institutions, la répression devient récurrente.

Ainsi pour cette période du mois d'octobre 2021, l'Acat-Burundi a pu répertorier **trente-six (36) cas** d'assassinats.

1. En date du 09 octobre 2021, un corps sans vie non identifié enfoui dans un sac a été découvert tout près de la rivière KANYOSHA, en zone KAMESA de la zone MUSAGA, commune MUHA dans la ville de BUJUMBURA. Le corps a été vite enterré sur ordre du chef de zone MUSAGA sans enquêtes

préalables en vue de connaître l'identité de la victime ainsi que les présumés auteurs de ce meurtre.

2. En date du 10 octobre 2021, un corps sans vie d'Élysée NIRAGIRA, un élève à l'ITAB (Institut des Techniques Agricoles du Burundi) en commune de GIHARO en province de RUTANA a été retrouvé flottant sur la rivière MARAGARAZI sur la frontière naturelle entre le Burundi et la Tanzanie. Selon des informations en provenance de cette localité, l'élève était sorti avec les autres faire du sport et ils sont arrivés au bord de cette rivière mais de retour la victime manquait à l'appel. Les mêmes informations disent que les circonstances de sa mort restent inconnues.
3. En date du 10 octobre 2021, un corps sans vie d'Ildephonse NTUKAMAZINA, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité de PERA de la zone MUYIRA en commune KANYOSHA de la province de BUJUMBURA a été découvert près de son domicile. Des sources dans cette localité disent que la victime est un boucher exerçant au marché situé en face de l'usine textile dénommé Afri-textile anciennement connue sous le nom de COTEBU. Ses proches accusent les imbonerakure d'être derrière ce meurtre car il avait refusé de prêter son véhicule pour des fins du parti au pouvoir le CNDD -FDD, ce que ces derniers n'ont pas bien digéré.
4. En date du 11 octobre 2021, HARUNA NDAYIZIGIYE, un jeune imbonerakure (jeunesse affilié au parti au pouvoir le CNDD-FDD) âgé de 30 ans a été assassiné par balle par un malfaiteur non identifié sur la colline de NYUNGU de la zone de BWASARE de la commune GASORWE en province de MUYINGA. Les mobiles de ce crime ne sont pas encore connus.
5. En date du 11 octobre 2021, un corps sans vie ligoté de Vital MUTEBURE militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui résidait au quartier GISYO de la zone KANYOSHA a été découvert flottant sur le lac TANGANYIKA dans la localité de KIBENGA rural en zone KININDO de la commune MUHA en mairie de BUJUMBURA. Ses proches accusent les imbonerakure de KIGOBE en premier le chef de quartier connu sous le nom de BIGUVU d'être derrière ce meurtre.

6. En date du 12 octobre 2021, trois (3) corps sans vie et en décomposition ont été découverts par les cultivateurs dans un champ de manioc situé sur la 6ème transversale au pied de la colline NDAVA de la commune de BUGANDA en province de CIBITOKÉ. Les corps étaient ligotés et emballés dans un même sac. L'administration communale a vite ordonné que ces corps soient enterrés sans faire des enquêtes sur l'origine, les identités des victimes ainsi que les auteurs de ces assassinats.
7. En date du 12 Octobre 2021, un corps sans vie de Bernard NZIGIRABARYA, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) habitant le quartier BUKIRASAZI de la zone KINAMA a été découvert flottant dans la rivière MUHA du côté du quartier KABONDO ouest en zone ROHERO de la commune MUKAZA en mairie de BUJUMBURA. Bernard avait été porté disparu le 06 octobre 2021 lorsque des gens en tenue militaire l'avait arrêté au boulevard du 28 novembre où il allait exercer son travail de peintre.
8. En date du 14 octobre 2021, des malfaiteurs non identifiés ont assassiné à coup de machettes Anaclet NTAWUMENYA en provenance du chef-lieu de la commune MUGINA de la province de CIBITOKÉ. Cet acte ignoble s'est déroulé sur la colline et zone de RUZIBA. Anaclet NTAWUMENYA était accusé de sorcellerie même sa tête avait été mise à prix par certains habitants de cette localité ce qui inquiète beaucoup vu que ce phénomène d'assassinats des gens sur base des accusations de pratique de sorcellerie devient de plus en plus récurrent dans beaucoup de localité du pays sans que les autorités n'agissent en vue d'arrêter ces tueries et de punir tous ceux qui les commettent.
9. En date du 15 octobre 2021, deux (2) corps sans vie ont été retrouvés sur la 3ème transversale au pied de la colline de GASENYI de la commune BUGANDA en province de CIBITOKÉ. La population de la localité se dit terrifiée par ces découvertes macabres des corps à répétition sans pouvoir connaître leurs origines ainsi que les présumés assassins et elle dénonce également l'attitude des autorités administratives qui s'empressent à faire

enterrer ces corps sans procéder à des enquêtes afin d'éclairer l'opinion sur ces corps.

10. En date du 16 octobre 2021, deux (2) corps sans vie et non identifiés ont été découverts dans les champs de manioc sur la 2ème transversale au pied de la colline de KABURANTWA de la commune de BUGANDA en province de CIBITOKÉ. Les auteurs présumés de l'assassinat de ces victimes restent inconnus. L'administration locale a ordonné l'enterrement de ces corps.
11. En date du 16 octobre 2021, un corps sans vie et en décomposition d'une femme non identifiée a été retrouvé dans la rivière MARAGARAZI au pied de la colline BUHEMBA de la zone de MUGENI, en commune KAYOGORO de la province de MAKAMBA. La victime a été vite enterrée sur ordre de l'administrateur communal de KAYOGORO sans que des enquêtes ne puissent être menées pour déterminer les circonstances et les auteurs de cet assassinat.
12. En date du 17 octobre 2021, cinq (5) corps sans vie non identifiés dont trois hommes et deux femmes ont été retrouvés sur la 5ème transversale au pied de la colline NYAMITANGA en commune de BUGANDA de la province de CIBITOKÉ. Les corps ont été vite enterrés sur ordre de l'administration locale sans que des enquêtes ne puissent être menées pour connaître leurs identités ainsi que les auteurs de cet acte ignoble.
13. En date du 19 octobre 2021, un corps sans vie en décomposition d'un homme non identifié a été retrouvé au quartier de KINYANKONGE de la zone de CIBITOKÉ en commune de NTAHANGWA de la ville de Bujumbura. Les mobiles ainsi que les présumés auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.
14. En date du 20 octobre 2021, un corps sans vie non identifié d'un homme décapité, emballé dans un sac a été découvert dans un champs de bananes se trouvant sur la colline BUHINA de la zone KIYENZI, commune de

KANYOSHA de la province de Bujumbura. Les autorités policières de la localité ont ordonné l'enterrement du corps sans effectuer des enquêtes.

15. En date du 20 octobre 2021, un corps sans vie poignardé d'un militant du CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de HORUMPENDE Cassien a été retrouvé à son domicile situé dans la localité de MUDATURWA, zone BIGINA en commune KAYOGORO dans la province MAKAMBA. Selon une source, ses proches accusent deux imbonerakure CIZA Jérémie et MISAGO Adolphe d'être derrière ce meurtre car ils avaient juré de le tuer du fait de son refus d'adhérer au parti CNDD -FDD.
16. En date du 21 octobre 2021, un corps sans vie ligoté de Balthazar NDIKUMWENAYO, un militaire à la retraite a été retrouvé dans la rivière MUSHARA au pied de la zone GITARA de la commune MABANDA de la province de MAKAMBA. Les auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.
17. En date du 22 octobre 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Jumaïne MUGISHA a été assassiné par des hommes armés près de son domicile situé dans la localité de BUZIGE, zone RUYAGA en commune KANYOSHA de la province BUJUMBURA. L'administration parle de cambriolage qui a mal tourné chose réfutée par les proches de la victime qui indiquent qu'il s'agit d'un meurtre prémédité.
18. En date du 22 octobre 2021, un corps sans vie de Diomède NKUNZIMANA, natif de la commune NYARUSANGE de la province de GITEGA a été retrouvé sur la colline de MUGOMERE en commune et province de RUMONGE. Les circonstances ainsi que les auteurs de cet assassinat ne sont pas encore connus.
19. En date du 22 octobre 2021, un corps sans vie et qui n'a pas pu être identifié d'un homme a été retrouvé sur la colline de BIGOMA de la zone de MUYIRA en commune KANYOSHA de la province BUJUMBURA. Les autorités administratives dans cette localité ont vite ordonné que le corps

soit enterré sans avoir procédé à des enquêtes pour connaître l'identité de la victime ainsi que ses présumés assassins.

20. En date du 24 octobre 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Faustin NKURIKIYE, résidant dans la localité de RUHEHE commune BUGABIRA en province KIRUNDO a été battu à mort par les imbonerakure dirigé par Sébastien IHORAHO et Louis MINANI lorsqu'il rentrait d'un bar de la localité. Aucun de ces assassins n'a été arrêté alors qu'ils sont connus des services de police.

21. En date du 24 octobre 2021, un militant et mobilisateur du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) prénommé Augustin, résidant dans la localité de MIRAMA zone MUYIRA en commune KANYOSHA dans la province de BUJUMBURA, a été assassiné par des personnes en tenue policière près de chez alors qu'il rentrait à moto en provenance de la ville de BUJUMBURA. Les mobiles ainsi que les auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.

22. En date du 24 octobre 2021, il y a une attaque à la grenade qui fait des blessés à la 2^{ème} avenue du quartier NYAMUGARI de zone, commune et province GITEGA. La population de cette localité se dit inquiète et demande des enquêtes impartiales afin de pouvoir donner la lumière sur cette attaque et de ne pas s'en prendre aux victimes au lieu de chercher les vrais auteurs de l'attaque. La police et les imbonerakure se sont vite rendus dans un centre de soins où était pris en charge les blessés et ont arrêté un d'entre eux connu sous le nom de Gérard BUKURU et Prosper NIYONIZIGIYE, qui s'y était rendu pour voir BUKURU, son ami blessé. Le corps sans vie de BUKURU a été retrouvé le lendemain tandis que Prosper NIYONIZIGIYE est sans nouvelles de lui depuis son arrestation.

23. En date du 26 octobre 2021, un corps sans vie de Jeannette NIJIMBERE, originaire de la colline BUBARA de la commune BUHIGA en province de KARUZI a été découvert suspendu à l'aide d'une corde dans la zone MARAMVYA, commune MUTIMBUZI de la province BUJUMBURA. Les circonstances de la mort de cette jeune fille ne sont pas encore connues vu

que le corps suspendu touchait le sol par ses pieds ce qui renvoi à des soupçons de meurtre déguisé en suicide selon une source dans la localité.

24. En date du 26 octobre 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Yvan MUGISHA et Melchisédech BUTOYI qui sont étudiants de l'université des grands lacs campus KIREMBA qui se trouvaient en vacances et résidant dans la localité de NKARAMANYENYE, en zone GATABO en commune KAYOGORO dans la province MAKAMBA. Ils ont été arrêtés par les agents de la police accompagnés par les imbonerakure. Ils sont accusés d'être des recruteurs pour le compte du groupe RED -TABARA et sont détenus dans un lieu tenu secret.

25. En date du 28 octobre 2021, un militant du CNDD-FDD (parti au pouvoir) connu sous le nom d'Issa NIZIGIYIMANA a été poignardé à mort par un militaire prénommé Léopold sur la colline de BUKEYE de la commune de NYANZA-LAC en province de MAKAMBA. La victime était devant son domicile lorsqu'un véhicule à bord duquel se trouvaient deux hommes dont le militaire s'est arrêté et le militaire est sorti et l'a poignardé. La victime a succombé de ses blessures dans une structure de soins où elle a été admise après le forfait. La même source précise que le bourreau assure la garde de la maison de l'actuel premier ministre Alain Bunyoni dans sa province natale RUTANA.

26. En date du 29 octobre 2021, un corps sans vie d'un homme âgé d'au moins 70 ans connu sous le nom de SAKAZURU qui avait regagné son pays natal au cours du mois de juillet de cette année en provenance du RWANDA a été découvert suspendu sur un avocatier de la colline GITWENZI de la commune NTEGA de la province de KIRUNDO. Les circonstances de la mort de cet homme restent inconnues.

● CAS D'ENLEVEMENTS

1. En date du 1er Octobre 2021, deux (2) maçons militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) exerçant leurs activités sur les

chantiers se trouvant dans la ville de Bujumbura, connus sous les noms de Edmond NJEBARIKANUYE et Adam BUCUMI sont introuvables après avoir été arrêtés par des hommes identifiés comme des agents du service national des renseignements(SNR) à bord du véhicule double cabine appartenant à ce corps près de chez eux dans la localité de GAKARA zone GOMVYI en commune MUTAMBU dans la province BUJUMBURA. Selon une source dans la localité les deux victimes étaient accusés de recruteurs des lanceurs de grenades dans la ville de BUJUMBURA.

2. En date du 1er octobre 2021,un chef de la colline RUBIRIZI de la commune MUGINA en province de CIBITOKÉ connu sous le nom de Désiré NDAYISHIMIYE a été enlevé devant le bureau communal de MUGINA par le responsable du service national des renseignements à CIBITOKÉ, le nommé Ahmed Nabil SINDAYIGAYA ,matricule OPN 0916. La victime avait été conviée par l'administratrice de la commune à une réunion de travail puis empêchée par cette dernière de quitter le bureau. Après le chef du SNR en province de CIBITOKÉ est venu et il l'a embarqué dans son véhicule vers une destination inconnue et sans donner de motif d'arrestation.
3. Un certain Augustin NIYOYANKANA âgé de 53 ans est sans nouvelles de lui depuis le 05 octobre 2021 lorsqu'il a été enlevé par des hommes en tenue civile et policière au quartier de BUTERERE de la commune de NTAHANGWA en Mairie de BUJUMBURA. Selon une source dans la localité, la victime se trouvait dans un bar de la place quand un véhicule pick-up sans plaque d'immatriculation à bord duquel se trouvaient trois hommes (un policier et deux autres en tenue civile dont l'un avait un Motorola et un pistolet) s'est arrêté devant ce bar et ces hommes l'ont embarqué vers une destination inconnue et depuis personne ne l'a encore revu.
4. En date du 09 octobre 2021, Isaïe NDIKUMASABO originaire de la commune MUGAMBA de la province de BURURI étudiant de l'université des grands lacs, résidants au quartier dénommé GISANDEMA de la zone GIHOSHA en commune NTAHANGWA en mairie de BUJUMBURA a été enlevé dans son studio qu'il louait avec ses autres collègues par des hommes armés de fusils et en tenue civile. Ses ravisseurs ont indiqué à ses colocataires qu'il est

soupçonnés d'être dans les groupes qui lancent des grenades en ville de BUJUMBURA. Sa famille l'a cherché dans tous les cachots sans succès.

5. Le pasteur Joseph SINZUBWENGE, responsable de l'église baptiste de KIJUMBURA en commune GITERANYI de la province de MUYINGA, également chef de district MUYINGA au sein de cette église résidant en zone RUZO de la même commune de GITERANYI est sans nouvelles de lui depuis le 12 octobre 2021. Selon une source, au soir de cette date, Joseph SINZUBWENGE rentrait du marché lorsqu'il a trouvé près de chez lui deux imbonerakure connus sous les noms de Rasta et un certain HITIMANA chef des jeunes du parti au pouvoir de la colline RUZO. Il s'est entretenu avec ces derniers et quelques minutes après un véhicule du chef des imbonerakure en commune GITERANYI est arrivé et le pasteur a été embarqué dans ce dernier vers une destination inconnue.
6. Quatre (4) personnes dont Alexis NIMUBONA, deux de ses fils et leur domestique ont été enlevés le 13 octobre 2021 pendant la nuit sur la sous-colline de MIDODO de la colline de MUHUZU en zone de MINAGO de la commune de MUHUTA en province de RUMONGE par des hommes non identifiés en tenue militaire et les ont embarqués dans un véhicule sans plaque d'immatriculation. Ceux qui ont vu le véhicule disent qu'il a pris la direction de la route menant vers BUJUMBURA. Les familles des victimes demandent d'être informés du lieu où se trouvent les leurs.
7. Albert NZAMBANA surnommé Mitterrand, résidant dans la localité de BUHINA, zone KIYENZI de la commune KANYOSHA en province BUJUMBURA est introuvable depuis le 13 octobre 2021 après que des gens à bord d'un véhicule double cabinet de couleur blanche l'ont arrêté à 13 heures près de la route menant vers la zone KIYENZI. Selon une source le même véhicule a emprunté la route menant vers la municipalité de BUJUMBURA et personne ne l'a revu.
8. Un commerçant du nom de Berchmas NDUWAYO surnommé Djuma, qui exerçait son métier au chef-lieu de la province de RUYIGI est sans nouvelles de lui depuis l'après-midi du 18 octobre 2021 après qu'il ait été enlevé puis

embarqué dans un véhicule par des individus non encore identifiés tout près de son domicile situé au quartier KINYABAKECURU de la ville de RUYIGI.

9. Un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de HAVYARIMANA Gaspard, natif de la colline NGENDO de la zone NYABIHOGO, de la commune GATARA de la province de KAYANZA est sans nouvelles de lui depuis le 22 octobre 2021. Selon une source dans la localité, HAVYARIMANA Gaspard s'était rendu au chef-lieu de la province pour retirer son argent à la Coopec lorsqu'elle a été arrêtée par des individus armés et en tenues civiles qui l'ont par la suite embarqué à bord de leur véhicule vers une destination inconnue. Ses proches disent avoir cherché dans tous les cachots en province de KAYANZA sans succès.

10. Deux (2) militants du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) connus sous les noms de HATUNGIMANA Aimable et Éric NDIMUBANDI sont sans nouvelles d'eux depuis le 22 octobre 2021 depuis que quatre personnes en tenue policières et à bord d'un véhicule double cabine de couleur blanche les ont arrêtés dans un bistrot se trouvant dans la localité de KARANGARA ,zone GITARA en commune MABANDA dans la province MAKAMBA.

11. En date du 23 octobre 2021, Gaspard HAVYARIMANA, travaillant dans une pharmacie vétérinaire située au chef-lieu de la province de KAYANZA, et secrétaire général adjoint du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) en commune GATARA de la province KAYANZA a été enlevé par des hommes armés à bord d'un véhicule ayant comme plaque d'immatriculation D4527A.

- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**

Plusieurs cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois d'octobre 2021. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés au Gouvernement actuel est conduite principalement par des miliciens Imbonerakure soutenus par les administratifs en vue de les traquer.

Ainsi pour cette période **seize (16) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ont été répertoriés.

1. En date 1er octobre 2021, Justin IKORUKWIGOMBA, élève au Lycée de MWARO a été arrêté de sa classe de cours dans les enceintes de ce lycée par le responsable provincial du Service national de renseignement(SNR), OPC1 Eliphaz NIYONGABO qui l'a conduit vers une destination inconnue après qu'il l'ait interrogé sur le contenu des messages téléphoniques que la victime aurait envoyé lorsqu'elle se trouvait en vacances.
2. En date du 02 octobre 2021, au lendemain de l'arrestation de Justin, trois(3) personnes membres de sa famille, dont Pierre NDAYISABA, le père de Justin IKORUKWIGOMBA qui est un ancien militaire à la retraite ayant servi dans les Forces armées burundaises (FAB), Herménégilde CIZA, oncle paternel de Justin qui est aussi un ancien militaire ex-FAB en retraite et Aristide IRANGABIYE, résidant sur la colline de HIGIRO en commune de NDAVA de la province de MWARO ont été à leur tour arrêtés par ce même responsable du service national des renseignements en province de MWARO Eliphaz NIYONGABO. Le lieu de leur incarcération reste inconnu.
3. En date du 05 octobre 2021, cinq (5) personnes dont le pasteur Dominique NDUWIMANA et quatre autres dont les identités non pas été connues ont été arrêtées dans un hôtel situé au chef-lieu de la commune de BUHIGA en province de KARUZI par Samuel Destino BAPFUMUKEKO, responsable du Service national de renseignement (SNR) dans cette province. Des sources dans cette localité disent que le lendemain les victimes ont été couvertes les visages et embarquées dans le véhicule de ce responsable vers une destination inconnue.

4. En date du 9 octobre 2021, deux (2) personnes dont une femme connue sous le nom de Sylvie BUCUMI et un homme dont l'identité n'a pas été révélée, ont été arrêtés de nuit par les imbonerakure sur la colline de BUSANGANA de la commune de BUKEYE en province de MURAMVYA et conduits au cachot du commissariat provincial de cette même province. Selon des informations en provenance de cette localité les deux victimes ont été accusées de collaboration avec les mouvements rebelles en collectant les vivres qui leurs sont destinés ce que nient leurs proches qui parlent de montages en vue de les faire incarcérés du moment qu'ils n'avaient pas trouvé de preuves pouvant les incriminer et demandent qu'ils soient plutôt libérés.
5. En date du 09 octobre 2021, CIZA Onesphore surnommé KIWI, ancien militaire ex- FAB (Forces Armées Burundaises) a été arrêté au quartier NKENGA- BUSORO zone KANYOSHA en commune MUHA de la mairie de BUJUMBURA par des gens en tenue policière à bord d'un véhicule de marque TI près de chez lui lorsqu'il étanchait sa soif dans un bar appelé chez GASONGO.
6. En date du 12 octobre 2021, Gervais NDINDURUVUGO ,ancien militant du MSD(Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie, également retraité ex- FAB(Forces Armées Burundaises) résidant dans la localité MUGOBOKA ,Quartier MUTANGA-sud dans la zone ROHERO de la mairie de BUJUMBURA a été arrêté pendant la nuit par les agents du service national de renseignement accompagnés par les imbonerakure dont un certain MACUMI Pascal et Zabulon CIZANYE et il a été conduit aux cachots du SNR.
7. En date du 19 octobre 2021, Christophe NDAYIRAGIJE, résidant en commune KIGANDA de la province de MURAMVYA a été arrêté par les agents de la police du poste de commandement de la commune accompagnés par les imbonerakure. Il a été détenu au cachot de la police à KIGANDA avant d'être embarqué le lendemain à bord du véhicule du responsable du service national des renseignements en province de

MURAMVYA vers une destination inconnue. Ses proches ont cherché partout sans succès.

8. En date du 22 octobre 2021, Arcade ARAKAZA, un jeune homme résidant sur la colline DONGE -BURASIRA de la commune MUGAMBA en province de BURURI a été arrêté par les agents de la police. Ses proches s'inquiètent du sort qui lui a été réservé parce que depuis son arrestation ils ne savent pas où il a été amené ou s'il est toujours en vie.
9. En date du 27 octobre 2021, Félicien NDIKUMWENAYO, militant du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) résidant dans la localité de KIRI, zone KIYONZA en commune BUGABIRA dans la province KIRUNDO a été arrêté par les agents du service national de renseignement à son domicile et conduit dans un lieu tenu secret. Il est accusé de recruter pour la rébellion de RED- TABARA, ce que réfutent ses proches qui parlent d'arrestation à caractère politique.

- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme ont aussi été documentées au cours de ce mois d'octobre 2021. En effet, les imbonerakure, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, continuent à faire la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmener la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de torture sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besognes par l'administration de la base au sommet.

Ainsi, **neuf (9) cas** d'atteintes à l'intégrité physique ont été recensés durant ce mois d'octobre 2021.

▪ TORTURE

1. En date du 22 octobre 2021, BARATAKANWA Salvator, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité de BUDAKETWA zone GITARA en commune MABANDA de la province de MAKAMBA a été arrêté par un certain Diomède NISHIMWE surnommé KIBIRITI un des leaders du CNDD- FDD sur cette colline , battu puis emprisonné au cachots de la zone GITARA parce qu'il a refusé de louer son groupe électrogène aux militant CNDD- FDD (parti au pouvoir) lors d'une fête ,il a été arrêté et son groupe électrogène a été saisi par les imbonerakure.
2. En date du 27 octobre 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom d'Alexis RUTAYISIRE résidant sur la colline YARANDA de la commune et province de KIRUNDO a été battu par un groupe d'imbonerakure dirigé par un certain Jean Bosco KANYESHAMBA. Le mobile de cet acte est que la victime a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD (parti dont sont issus les tortionnaires) comme le lui demandait ces bourreaux.

▪ COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

1. En date du 24 octobre 2021, sept (7) personnes ont été blessés par des écrans de grenades qui a été lance par des inconnus à la 2^{ème} avenue du quartier NYAMUGARI de zone, commune et province GITEGA. La population de cette localité se dit inquiète et demande des enquêtes impartiales afin de pouvoir donner la lumière sur cette attaque et de ne pas s'en prendre aux victimes au lieu de chercher les vrais auteurs de l'attaque. Selon une source, la police et les imbonerakure se sont vite rendu dans un centre de soins où était pris en charge les blessés et ont arrêté un d'entre eux connu sous le nom de Gérard BUKURU et Prosper NIYONIZIGIYE, qui s'y était rendu pour voir BUKURU, son ami blessé. Le corps sans vie de BUKURU a été retrouvé le lendemain tandis que Prosper NIYONIZIGIYE est sans nouvelles de lui depuis son arrestation.

- **CONCLUSION.**

Le mois d'octobre 2021 couvert par le présent rapport reste caractérisé par de violations graves des droits de l'homme comme les périodes précédentes. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Des actes de criminalités liés aux assassinats déguisés en suicide où des corps sans vie sont retrouvés suspendus sur des arbres, les uns avec des jambes touchants le sol, d'autres sans aucune blessure pouvant être occasionné par la corde avec laquelle la victime aurait utilisée pour se donner la mort, et des enlèvements à grande échelle se sont faits remarqués au cours de ce mois d'octobre 2021. Ce qui inquiète le plus, c'est que tous ces crimes non revendiqués sont suivi d'un silence ou d'affirmations gratuites des autorités administratives et judiciaires arguant que les victimes se sont suicidées avant de diligenter des enquêtes indépendantes afin de connaître les mobiles de ces crimes ainsi que leurs auteurs présumés.

Dans un contexte où la Justice et les Institutions Nationales des Droits de l'Homme comme la CNIDH et l'Ombudsman semblent être pris en otage par l'Exécutif, l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des atteintes au droit à la vie ou des disparitions forcées restent hypothétiques en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Certains administratifs à la base en complicité avec des policiers et des miliciens Imbonerakure s'illustrent dans ces violations en toute impunité d'où la tendance continuelle des autorités à la renonciation de la responsabilité de protéger la population au profit des intérêts sectaires.

L'appareil judiciaire continue ainsi à couvrir ces crimes opérés en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi. Nous remarquons particulièrement des crimes qui se commettent au sein de la communauté et des ménages mais qui restent impunis suite à l'impunité qui gangrène le système

judiciaire burundais, à la corruption ou au fait que les auteurs sont des administratifs ou des imbonerakure.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS.**

- **A l'endroit du gouvernement du Burundi de :**

- ✓ Veiller à assurer la sécurité de la population et mener des enquêtes sur ces corps qui sont régulièrement retrouvés suspendus sur des arbres afin d'éclairer l'opinion sur ce phénomène qui devient de plus en plus récurrent.
- ✓ Se saisir des cas de crimes dans les ménages pour des allégations de sorcellerie ou des conflits fonciers qui deviennent monnaie courante suite à l'impunité gangrène le système judiciaire.
- ✓ De Veiller au respect de la loi dans les opérations de la police et garantir un procès équitable aux prévenus.

- **Aux institutions nationales de droit de l'homme de :**

- ✓ Se ressaisir en usant de leur pouvoir que leur confère la loi pour promouvoir le respect des droits de l'homme au Burundi face aux nombreux cas récurrents de violations de droits de l'homme.

- **A l'endroit de la communauté internationale :**

- ✓ Suive de près l'évolution critique de dégradation des droits de l'homme en tenant compte des facteurs de risque pouvant aggraver la situation des droits de l'homme au Burundi.